

OBJET	POLITIQUE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS	NO RH-PO-13
APPROUVÉE PAR	Roxanne Lefebvre	 FENEXART ^{MD} PORTES ET FENÊTRES
MISE À JOUR LE		Septembre 2023

TABLES DES MATIÈRES

1. Objet	Page 1
2. Responsabilités	Page 1
3. Définitions	Page 1
4. Consentement	Page 2
5. Renseignements personnels que nous recueillions	Page 2
6. Comment nous utilisons vos renseignements personnels	Page 2
7. Situations où nous divulguons vos renseignements personnels	Page 2
8. Limitation de la collecte	Page 3
9. Suppression des données personnelles	Page 3
10. Services des compagnies tierces: contenu, publicité, audience et réseautage	Page 3
11. Exactitude	Page 4
12. Sécurité	Page 4
13. Transparence	Page 4
14. Accès aux renseignements personnels	Page 4
15. Registre d'incidents	Page 4

16. Rôle et responsabilités des membres du personnel Page 5

17. Responsable de la protection des renseignements personnels chez Fenexart. Page 6

POLITIQUE DE FENEXART SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les lignes qui suivent élaborent la Politique sur la protection des renseignements personnels telle qu'appliquée par Fenexart, ses employés et représentants.

1- Objet :

Fenexart recueille, dans le cours normal de ses affaires, des renseignements personnels sur ses employés, ses fournisseurs, ses clients, sous-traitants et leurs employés. Tous les renseignements personnels recueillis respectent les exigences des lois et règlements en général en matière de confidentialité et/ou sont soumis à la politique de Fenexart sur la protection des renseignements personnels. Fenexart s'engage à préserver l'exactitude, la confidentialité, la sécurité et le caractère privé des renseignements personnels collectés, à appliquer avec rigueur sa politique et faciliter son respect par l'ensemble de ses employés et représentants.

2- Responsabilité :

Les directeurs de services de Fenexart ont la responsabilité de s'assurer du respect de la présente politique et de prendre les mesures appropriées afin d'en faciliter son application au quotidien. En cas de non-respect de la politique, ces derniers devront prendre les mesures qui s'imposent afin de régulariser la situation et en aviser la directrice des opérations dans les plus brefs délais.

3- Définitions :

Les "informations personnelles" sont des informations enregistrées concernant une personne identifiable, à l'exclusion de toute information qui n'est pas considérée comme telle par les lois sur la protection de la vie privée.

"Lois sur la protection des renseignements personnels" désigne la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, L.Q. P-39.1 et la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, L.C. 2000, C.5. Ainsi que leurs règlements d'application respectifs.

"Politique" signifie la présente politique sur la protection des renseignements personnels et confidentiels pour la collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation et la destruction des renseignements personnels conformément aux lois sur la protection de la vie privée.

« Commission » : Commission d'accès à l'Information du Québec

4- Consentement

Fenexart s'assure d'informer par le biais de ses diverses politiques les personnes concernées avant toute collecte, utilisation ou communication de renseignements personnels à moins qu'il ne soit pas approprié de le faire en vertu des lois applicables.

5- Renseignements personnels que nous recueillons et inventaire :

Les renseignements personnels recueillis peuvent comprendre :

- Coordonnées (telles que le nom, l'adresse postale, l'adresse de courriel et le numéro de téléphone personnel);
- Numéro d'assurance sociale;
- Coordonnées bancaires;
- Âge;
- Sexe;
- Nom de la personne à contacter en cas d'urgence;
- Données démographiques (telles que le sexe et la langue de communication).

Fenexart maintient à jour un inventaire des renseignements personnels et confidentiels recueillis dans le cadre de ses activités et apportera les ajustements nécessaires afin de répondre aux exigences de la Loi.

6- Comment nous utilisons vos renseignements personnels :

Nous utilisons vos renseignements personnels pour :

- La facturation et des renseignements financiers, comme une adresse de facturation, de l'information relative à un compte bancaire ou des données de paiement;
- Des services ou des détails concernant des services que nous vous avons rendus;
- Identifier les préférences de communication;
- Verser les salaires ou des honoraires professionnels par dépôt direct pour nos employé inscrit sur notre registre de paie ou pour des fournisseurs de services;
- Procéder aux adhésions à nos régime d'avantages sociaux (assurance collective et régime de retraite);
- Assurer la gestion administrative des dossiers employés;
- Vous fournir des services personnalisés et une communication interactive;
- Faire tout ce qui est nécessaire pour administrer ces services;
- Vous informer au sujet des nouveaux produits et services qui pourraient vous intéresser;
- Développer et cultiver notre relation avec vous et pour communiquer avec vous.

7- Situations où nous divulguons vos renseignements personnels :

Sauf avec votre consentement, nous ne vendons pas, n'accordons pas de licence, n'échangeons pas et ne louons pas vos renseignements personnels à des tiers.

Fenexart peut partager des renseignements personnels avec des tiers embauchés pour nous aider à vous fournir des services ou pour mener à bien un ou plusieurs des objectifs susmentionnés. Ces fournisseurs de services n'ont pas le droit d'utiliser vos renseignements personnels à une fin autre que pour fournir cette aide, et ils sont tenus de protéger vos renseignements personnels divulgués par Fenexart et de se conformer aux principes généraux en matière de confidentialité décrits dans la présente politique de confidentialité .

Fenexart se réserve le droit de divulguer vos renseignements personnels à un tiers si une loi, un règlement, un mandat de perquisition, une assignation à témoigner ou une ordonnance d'un tribunal nous oblige ou nous autorise légalement à le faire.

Fenexart se réserve également le droit de divulguer ou de transférer des renseignements personnels à un tiers dans l'éventualité d'une vente (y compris la liquidation, la réalisation, la forclusion ou la reprise de possession), d'une location, d'une fusion, d'une consolidation réelle ou proposée, ou de tout autre type d'acquisition, de cession, de transfert, d'acte de vente ou de financement d'une ou de l'ensemble des parties de Fenexart ou de quelque entreprise, actif ou action de Fenexart que ce soit ou d'une division de l'entreprise, afin que vous puissiez continuer à recevoir les mêmes produits et services de la part du tiers.

Fenexart et son personnel procède à une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP)¹ avant de communiquer des renseignements personnels sans le consentement des personnes concernées à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques;

8- Limitation de la collecte :

Fenexart prendra les mesures afin que seules les informations nécessaires aux fins déterminées soient recueillies. Les renseignements personnels ne sont pas communiqués ou utilisés à des fins autres que celles pour lesquelles les consentements ont été obtenus directement ou par le biais de compagnies tierces (voir la section concernant les compagnies tierces). Pour recevoir les infolettres ou communiqués, nous demandons le courriel, le prénom et le nom. Ces informations sont conservées dans nos bases de données pendant une durée de 3 ans avant d'être effacées de nos serveurs. Les informations sont utilisées pour nous aider à offrir une expérience personnalisée de la part de nos clients, fournisseurs, employés et sous-traitants. Aucune information personnelle n'est partagée avec des tiers.

9- Suppression des données personnelles :

Si un participant choisit de faire supprimer ses informations avant le délai de 3 ans, il peut nous envoyer un email à: *info@aluminart.ca*.

10- Services des compagnies tierces: contenu, publicité, audience et réseautage :

Une partie du contenu, de la publicité, et de la fonctionnalité des services offerts (portails, sites web et applications) peut être fournie par des tiers qui ne sont pas affiliés à Fenexart. Ces tiers comprennent, par exemple: les fournisseurs de contenu, les fournisseurs de publicité, les entreprises de mesure d'audience ou encore les services de réseautage social (Google, Facebook, Twitter, Instagram, etc.). Ces derniers peuvent recueillir des renseignements concernant l'utilisation des services de Fenexart, par le biais d'utilisation de témoins, balises Web (pixels espions) et autres technologies. Ces renseignements peuvent être recueillis et combinés avec différents services en ligne et permettent de présenter des offres fondées sur vos intérêts pour offrir divers services (publicité ciblée, connexion ou fonctionnalité). Ces technologies et les renseignements recueillis peuvent également être utilisés sur tous les types d'appareils.

¹ Pour réaliser une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée vous aurez besoin d'avoir réalisé les tâches précédentes, mais vous devrez, entre autres : 1. Évaluer la conformité du projet au regard des lois sur la protection des renseignements personnels; 2. Identifier les risques du projet sur la vie privée des personnes concernées; 3. Mettre en place des stratégies et des mesures pour éviter ces risques ou les réduire efficacement; 4. Surveiller l'application de ces mesures et les réviser.

L'utilisation de témoins tiers n'est pas couverte par cette politique de confidentialité puisque ces tiers sont soumis à leurs propres politiques de confidentialité. Pour en apprendre plus sur l'utilisation de ces données, consultez les sites suivants: [l'Alliance de la publicité numérique du Canada](#), [la politique de confidentialité de Facebook](#), [la liste des plug-ins sociaux Facebook](#), [la politique de confidentialité Google](#).

Il est possible d'annuler la collecte et l'utilisation des informations destinées au ciblage publicitaire en accédant au site www.aboutads.info/choices.

11- Exactitude

Les employés de Fenexart sont tenus d'aviser la direction des ressources humaines de tout changement à apporter à leur dossier (adresse, téléphone, personnes à charges, etc.). Les clients, fournisseurs et sous-traitants sont également invités à transmettre toute modification aux renseignements préalablement soumis à Fenexart auprès de la direction du service à la clientèle. Fenexart s'engage à mettre à jour les renseignements personnels aussitôt qu'ils sont transmis par les employés, les clients, participants et les sous-traitants dans la mesure où il est pertinent de le faire.

12- Sécurité :

Les renseignements personnels sont protégés au moyen de mesures de sécurité correspondant à leur degré de sensibilité. Les mesures de sécurité protègent les renseignements personnels contre la perte ou le vol ainsi que contre la consultation, la communication, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisées.

La nature des mesures de sécurité variera en fonction du degré de sensibilité des renseignements personnels recueillis, de la quantité, de la répartition et du format des renseignements personnels ainsi que des méthodes de conservation. Différents moyens pourront être utilisés tels que la dépersonnalisation, la restriction de l'accès, l'utilisation de mots de passe ou tout autre moyen qui sera jugé le plus approprié selon les circonstances.

13- Transparence :

Cette politique est distribuée à l'ensemble des dirigeants, administrateurs, employés et collaborateurs ou à toute personne qui en fera la demande. Elle est également affichée sur un babillard à la vue des employés et des clients qui se présentent au 11001 de rue Colbert, à Montréal.

14- Accès aux renseignements personnels :

Fenexart informera toute personne qui en fait la demande de l'existence de renseignements personnels qui la concernent, de l'usage qui en est fait et du fait qu'ils ont été communiqués à des tiers, et lui permettra de les consulter. Il sera possible de vérifier

l'exactitude et l'intégralité des renseignements et d'y faire apporter les corrections appropriées. Les plaintes seront traitées selon des procédures appropriées et dans des délais raisonnables. La présente politique sera mise à jour périodiquement.

15- Registre d'incidents :

Fenexart tiendra un registre dans lequel seront répertoriés les incidents de confidentialité. En cas d'incident de confidentialité, Fenexart entend prendre rapidement des mesures raisonnables afin de diminuer le risque qu'un préjudice soit causé aux personnes concernées et d'éviter que de nouveaux incidents de même nature ne se produisent. Les personnes concernées de tout incident présentant un risque sérieux de préjudice et la Commission seront avisés. Une copie du registre sera transmise à la Commission à sa demande.

16- Rôle et responsabilités des membres du personnel

Les rôles et responsabilités aux fins de l'application de la Loi et des bonnes pratiques sont établies comme suit :

Employés :

- Prendre connaissance de la politique
- Appliquer les directives en matière de protection des renseignements personnels émises par la direction
- Rapporter à son gestionnaire toute situation, incident ou action d'un employé, un fournisseur ou un tiers pouvant constituer un risque d'incident de confidentialité
- Participer aux enquêtes internes et à la résolution de problèmes

Gestionnaires :

- Prendre connaissance de la politique
- Appliquer les directives en matière de protection des renseignements personnels émises par la direction
- Assurer le respect de la politique dans son service
- Rapporter à la directrice des opérations toute situation, incident ou action d'un employé, un fournisseur ou un tiers pouvant constituer un risque d'incident de confidentialité
- Participer à l'inventaire des renseignements personnels et confidentiels dans son service
- Sensibiliser son personnel à l'importance du respect des bonnes pratiques et de la Loi.
- Participer aux enquêtes internes et à la résolution de problèmes

Directeur des ressources humaines

- Assurer la mise à jour de la politique de façon à ce que son contenu soit conforme aux exigences de la Loi
- Supporter les autres directions dans la diffusion et la mise en application de la politique
- Maintenir à jour le registre des incidents et l'inventaire des renseignements personnels et confidentiels
- Se tenir informé des bonnes pratiques en matière de protection des renseignements personnels et confidentiels et aviser la direction des opérations de toute modification à la Loi.
- Assurer l'application de la politique dans son service et sensibilisé les employés quant à au contenu de la Loi et à leurs droits

Directions des opérations

- Approuver, diffuser et assurer la mise à jour de la politique
- Représenter Fenexart auprès de la Commission et répondre à ses demandes
- Assurer le respect de la politique par l'ensemble des gestionnaires et employés
- Rapporter à la Commission tout incident propre à constituer un risque d'incident de confidentialité
- Informez le service des technologies de l'information des besoins d'affaires en lien avec le droit à la portabilité des renseignements personnels, à savoir : que les systèmes permettent de communiquer, sur demande d'une personne concernée, un renseignement personnel informatisé recueilli auprès d'elle, et ce, dans un format technologique structuré et couramment utilisé; que cette communication puisse également se faire à une personne ou à un organisme autorisé par la Loi à recueillir le renseignement, à la demande de la personne concernée.

17- Responsable de la protection des renseignements personnels chez Fenexart.

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, Fenexart a désigné une personne de l'application de la Loi. Pour une demande d'information, pour émettre des commentaires ou pour faire valoir vos droits en rapport à l'application de la Loi, nous vous invitons à vous adresser à :

Monsieur Sylvain Léonard
Directeur des ressources humaines
11001, rue Colbert, Montréal, Québec, H1J 2S1
(514) 355-7484

Sylvain.leonard@aluminart.ca